



Conseil exécutif

Quatre-vingt-quatorzième session
Campeche (Mexique), 23-25 octobre 2012
Point 3 l) b) de l'ordre du jour provisoire

CE/94/3 l) b)
Madrid, le 17 août 2012
Original : anglais

Rapport du Secrétaire général

Partie I : situation actuelle et activités

b) L'intégration du tourisme dans les priorités mondiales

I. Introduction

1. Le Secrétariat a résolument continué à faire valoir la contribution du tourisme à la croissance économique et au développement durable **afin que le secteur du tourisme soit placé en meilleure position dans la liste des objectifs politiques et économiques nationaux et internationaux** et qu'il obtienne le soutien politique nécessaire pour assurer sa croissance soutenue.

II. L'intégration du tourisme dans les objectifs nationaux et internationaux

2. Au niveau **international**, deux jalons significatifs ont été atteints à cet effet au cours du mois de juin 2012.

- a) Lors de la **Conférence Rio+20**, les dirigeants mondiaux ont approuvé le **document final, *L'avenir que nous voulons*, qui souligne que « le tourisme peut apporter une contribution non négligeable au développement durable dans ses trois dimensions, qu'il est étroitement lié à d'autres secteurs et qu'il peut créer des emplois décents et des débouchés commerciaux »**. Cette mention du tourisme pour la première fois dans le document final d'une conférence des Nations Unies sur le développement durable est l'aboutissement des efforts de toute une année de la part des États Membres de l'OMT, notamment de la République de Corée qui a assuré la co-présidence du Comité préparatoire et du Secrétariat. Parmi les autres réalisations dans ce domaine, le tourisme a été cité dans la Déclaration conjointe du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies (CCS) à la conférence Rio+20 et dans le Pacte sur les océans, initiative des Nations Unies lancée en août 2012 pour répondre aux problèmes les plus pressants en matière de gestion durable des océans.
- b) **Pour la première fois, les dirigeants du G20 ont reconnu au tourisme le rôle de « vecteur de création d'emplois, de croissance économique et de développement »**



(Déclaration du sommet du G20, Los Cabos, Mexique). Cette reconnaissance a bénéficié des travaux du T20, une initiative des Membres commencée en 2010 avec le plein soutien de l'OMT qui a réuni les ministres du tourisme du G20 (les réunions du T20 ont eu lieu en 2010 en Afrique du Sud et en République de Corée, en 2011 en France et en 2012 au Mexique). **De plus, les dirigeants du G20 se sont engagés à « mener des initiatives en matière de facilitation des voyages à l'appui de la création d'emplois, d'un travail de qualité, de la réduction de la pauvreté et de la croissance mondiale »,** avancée majeure dans la dynamique de facilitation de la délivrance des visas. C'est le résultat des travaux de la quatrième réunion des ministres du T20 qui s'est tenue au Mexique (15-16 mai 2012) et qui portait sur **le tourisme en tant qu'alternative à la création d'emplois.** La réunion a étudié **en quoi la simplification des formalités de visas pouvait servir de levier pour stimuler la demande et créer des emplois. Une déclaration historique y fut adoptée encourageant le G20 à « reconnaître le rôle des voyages et du tourisme comme vecteur de la création d'emplois et à s'engager à mener des initiatives en matière de facilitation des voyages à l'appui de la création d'emplois, d'un travail de qualité, de la croissance mondiale et de la réduction de la pauvreté ».** L'étude de l'OMT et du WTTC (World Travel and Tourism Council - Conseil mondial du voyage et du tourisme), présentée lors de la quatrième réunion des ministres montre que l'amélioration des formalités d'entrée pourrait produire 206 milliards de dollars de recettes supplémentaires pour les pays du G20 et créer pas moins de 5,1 millions d'emplois supplémentaires.

Cette reconnaissance par les dirigeants du G20 est un succès important pour le secteur et n'aurait pu avoir lieu sans le soutien du Président Calderón, ni sans l'engagement du ministre du tourisme du Mexique qui a présidé avec une si belle réussite la quatrième réunion des ministres du T20.

La cinquième réunion des ministres du T20 aura lieu en 2013 en Russie.

3. Dans le but de faire du tourisme une priorité des programmes nationaux, la campagne des **« Dirigeants mondiaux du tourisme »** a fait de grandes avancées en 2011 et 2012. Cette campagne, initiative commune de l'OMT et du WTTC (World Travel and Tourism Council - Conseil mondial du voyage et du tourisme), comprend la présentation d'une lettre ouverte aux chefs d'État et de gouvernement du monde entier afin qu'ils reconnaissent la pertinence du tourisme pour relever les défis qui se posent au monde actuel. **Entre le 28 février 2011, date à laquelle le Président du Mexique, Felipe Calderón, a reçu la lettre ouverte et la fin de juillet 2012, 35 dirigeants se sont joints à la campagne (10 nouveaux pays y participent depuis le dernier rapport du Conseil).** De nombreux autres pays ont exprimé leur intérêt d'y participer.

4. **Dans le cadre des travaux pour promouvoir le tourisme en tant que politique nationale majeure, trois questions ont été définies comme prioritaires en 2012 : la facilitation des voyages, la taxation et la protection des consommateurs.**

- a) **Facilitation des voyages :** L'OMT a travaillé avec plusieurs organismes du secteur du tourisme et avec les gouvernements pour faire progresser la simplification des formalités de visas. Le Secrétariat a sensibilisé tous les pays au potentiel représenté par une meilleure utilisation des nouvelles technologies pour améliorer les demandes et le traitement des visas et raccourcir les délais d'obtention. Il les a engagés à analyser l'impact possible de la facilitation des voyages pour améliorer l'économie et les emplois dans le tourisme. À cet égard, un ensemble de recommandations a été inclus dans le

rapport préparé pour la quatrième réunion des ministres du T20 sur « L'impact de la facilitation de la délivrance des visas sur la création d'emplois dans les économies du G20 ».

La facilitation de l'obtention des visas a été le sujet central de la quatrième réunion des ministres du T20 (voir le point 2) et elle fera également l'objet d'une session spéciale de débats lors de la quatre-vingt-quatorzième session du Conseil. La question de « L'ouverture des frontières et du ciel : supprimer les obstacles au voyage » sera approfondie lors du futur sommet ministériel de l'OMT et du Marché mondial du voyage (World Travel Market), le 6 novembre 2012. Par ailleurs, le Secrétariat a contribué aux débats sur la facilitation des voyages qui se sont tenus lors des réunions des ministres du tourisme de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) et du Conseil de coopération économique Asie-Pacifique (APEC).

- b) **Taxation** : La récente tendance à vouloir créer de nouvelles taxes ou à augmenter les taxes existantes sur les voyages et le tourisme, notamment sur le transport aérien et l'hébergement représente une grave menace pour notre secteur qui doit déjà faire face à des montants importants de taxation au niveau mondial. Le Secrétariat n'a cessé d'œuvrer à sensibiliser à ce problème dans plusieurs forums internationaux et il a assuré la coordination avec les organismes du secteur et les gouvernements nationaux pour exprimer l'inquiétude du secteur du tourisme sur ce sujet. Le Secrétariat a également coordonné avec son représentant à l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) le soutien d'une solution mondiale aux émissions liées au transport aérien.
- c) **Protection des consommateurs** : voir le document CE/94/3(e).

5. Il devient de plus en plus important que les États Membres soutiennent les efforts du Secrétariat pour que le tourisme devienne un secteur essentiel placé au cœur des décisions politiques régionales et internationales. Cela concerne les mécanismes et institutions comme l'ASEAN, l'APEC, l'Union européenne (UE) ou les banques régionales de développement mais aussi des initiatives internationales comme les priorités de développement de l'ONU. L'intégration du secteur du tourisme dans des documents cadres importants permet à l'OMT et à ses Membres de poursuivre l'inclusion du secteur dans des prises de décision ultérieures tout à la fois sur les prévisions de développement et d'investissements et d'augmenter la capacité de l'OMT d'avoir accès à des fonds extrabudgétaires.

III. Mesures à prendre par la Conseil exécutif

- 6. Il est demandé au Conseil exécutif :
 - a) de prendre note des travaux du Secrétariat pour intégrer le tourisme dans les objectifs nationaux et internationaux ;
 - b) de remercier les Membres qui ont soutenu l'intégration du tourisme dans le Document final de Rio et dans la Déclaration du G20 et d'encourager tous les Membres à faire de même au sein des systèmes régionaux et internationaux auxquels ils participent ; et
 - c) de remercier les Membres qui ont décidé de participer à l'initiative de la Lettre ouverte et d'encourager ceux qui ne l'ont pas encore fait.